

Réunion régionale de la FAO sur les biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition en Afrique subsaharienne, prévue à Addis-Abeba, Éthiopie, 22-24 novembre 2017 (<http://www.fao.org/africa/events/detail-events/en/c/1035227/>)

Questions fréquemment posées

1. Pourquoi la FAO organise-t-elle une réunion régionale sur les biotechnologies agricoles en Afrique subsaharienne ?

Les 15-17 février 2016, la FAO avait organisé un symposium international sur le *Rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition*¹, au siège de la FAO, à Rome. Lors de ce symposium, les participants avaient souligné l'importance de transposer le dialogue mondial au niveau régional. En clôturant ce symposium, le Directeur Général de la FAO avait conclu : "*Now FAO has to move forward. We intend to bring the debate to a regional perspective. We want to hear from governments, farmers and researchers of all regions about their needs and concerns regarding biotechnology*"². C'est pourquoi, la FAO a planifié l'organisation de quatre réunions régionales en 2017-2018. La première a eu lieu à Kuala Lumpur, en Malaisie, les 11-13 septembre 2017 pour la région Asie-Pacifique (<http://www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/en/c/1440/>). La seconde sera cette réunion régionale pour l'Afrique subsaharienne.

2. Quel était le contexte présidant à l'organisation du symposium international de 2016 sur les biotechnologies agricoles ?

Dans le monde, c'est presque 800 millions de personnes estimées actuellement en sous-alimentation chronique et plus de deux milliards souffrant de carences en macroéléments (dénommée aussi faim invisible) tandis que, par ailleurs, plus de 1,9 milliards d'adultes sont en surpoids, dont 600 millions d'obèses. C'est ce contexte qui a présidé à l'organisation du symposium international.

En regardant vers l'avenir, on voit se profiler d'immenses défis qui ne peuvent qu'exacerber une situation déjà difficile. La population mondiale devrait passer de 7,3 milliards en 2015 à 8,5 milliards en 2030 et à 9,7 milliards en 2050. La quasi-totalité de cette augmentation se produira dans les pays en voie de développement. La hausse des revenus prévue dans les régions en développement entraînera des changements alimentaires caractérisés par une baisse de la proportion de céréales et d'autres cultures de base, et une hausse de la proportion de légumes, de fruits, d'huile alimentaire, de viande, de poisson et de produits laitiers. Avec une population plus importante, plus urbaine et, en moyenne, plus riche, la demande alimentaire devrait considérablement augmenter dans les prochaines années.

Trois autres problèmes majeurs doivent aussi attirer l'attention. Premièrement, le secteur agricole, foresterie et pêche comprises, devra produire dans l'avenir plus de produits non alimentaires, comme des produits d'alimentation animale, de bioénergie, des bioproduits et des produits chimiques. Deuxièmement, la dégradation environnementale et le changement climatique menacent de plus en plus les ressources naturelles dont l'agriculture dépend, comme la terre, l'eau et le sol. Troisièmement, en corollaire du changement climatique, des événements météorologiques extrêmes et irréguliers, tels sécheresse et inondations, s'intensifient portant atteinte aux moyens de subsistance d'agriculteurs, de pêcheurs et de personnes dépendant des forêts, toutes populations déjà en situation vulnérable et d'insécurité alimentaire.

Au vu de tous ces facteurs et afin de soutenir les besoins humains actuels et futurs, il devient impératif d'opérer un changement notable vers des systèmes alimentaires durables qui produiront d'avantage de

¹ Le site du symposium est consultable à : <http://www.fao.org/about/meetings/agribiotechs-symposium/en/> et les actes du symposium le sont à : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/66e9a36c-19b2-407a-83c9-5b767e233417/>

² "Désormais, la FAO doit avancer. Nous avons l'intention de transposer le débat à l'échelle régionale. Nous voulons connaître, pour toutes les régions, les besoins et les inquiétudes concernant les biotechnologies tant des gouvernements, des agriculteurs que des chercheurs." [Traduction]

nourriture et de meilleure qualité nutritionnelle, tout en gérant les ressources naturelles de façon à préserver les fonctions d'écosystème.

Pour faire face à ces redoutables défis, il faudra s'appuyer sur une large gamme d'outils et d'approches pour éradiquer la faim et la malnutrition et réaliser une agriculture durable dans le contexte du changement climatique. En tant qu'enceinte neutre, la FAO favorise les débats, les dialogues et l'échange d'informations pour développer nos connaissances de ces outils et approches. L'utilisation des biotechnologies agricoles est l'une d'entre elles et le symposium international de février 2016 a fait partie des initiatives allant dans ce sens. Cette réunion régionale sur les biotechnologies agricoles en Afrique subsaharienne permettra de poursuivre le dialogue et l'échange d'information initiés lors du symposium international et de les conforter sur la scène régionale.

3. Quelles seront les productions de la réunion régionale en Afrique subsaharienne ?

Les productions attendues des réunions régionales sont :

- l'identification des éléments clefs d'un plan d'action régional général et de sa feuille de route, y compris les initiatives de renforcement des capacités;
- l'identification de thèmes prioritaires et des partenaires éventuels de mécanismes de coopération sud-sud pour permettre aux pays de la région de profiter de l'expertise et de l'expérience de leurs voisins, de se soutenir mutuellement et de développer des approches harmonisées et synergiques; et
- l'identification des thèmes régionaux de recherche et développement que traiteront des contraintes importantes afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région.

Le rapport de la réunion, ainsi que les présentations de cette réunion régionale, seront aussi consultables en ligne.

4. Où et quand aura lieu la réunion régionale sur les biotechnologies agricoles en Afrique subsaharienne ?

Cette réunion régionale sur les biotechnologies agricoles en Afrique subsaharienne se déroulera les 22-24 novembre 2017 au Centre de Conférence de l'Union africaine à Addis-Abeba, Éthiopie. Cette réunion de la FAO sera hébergée et co-organisée par le Gouvernement d'Éthiopie, au travers de son ministère de l'Agriculture et des ressources nationales et sera co-sponsorisée par la Commission de l'Union africaine.

5. Que sont les biotechnologies agricoles ?

La FAO utilise traditionnellement une définition élargie, basée sur l'Article 2 de la Convention sur la diversité biologique, qui déclare que la biotechnologie est "toute application technologique qui utilise des systèmes biologiques, des organismes vivants, ou des dérivés de ceux-ci, pour réaliser ou modifier des produits ou des procédés à usage spécifique". Le terme 'biotechnologies agricoles' couvre donc une large gamme de technologies utilisées dans l'alimentation et l'agriculture.

Ces biotechnologies vont des approches à faible technologie comme l'insémination artificielle, les techniques de fermentation, les engrais biologiques, etc., aux approches de haute technologie comme les méthodologies de pointe basées sur l'ADN. Ces biotechnologies agricoles sont employées à de multiples fins, comme l'amélioration zoo- et phyto-génétique afin d'augmenter les rendements ou l'efficacité; la caractérisation et la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture; le diagnostic sanitaire animal ou végétal; le développement de vaccins et la production d'aliments fermentés. Certaines de ces technologies concernent tous les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, telles les marqueurs moléculaires ou la modification génique, tandis que d'autres sont plus spécifiques d'un secteur, telle la culture de tissu (pour les espèces agronomiques et forestières), le transfert d'embryon (élevage) ou l'inversion sexuelle (poissons). Il est à noter que le terme 'agriculture' inclut les cultures, l'élevage, la foresterie et les pêches, par conséquent, le terme 'biotechnologies agricoles' englobe leur utilisation dans tous ces secteurs.

Si d'autres biotechnologies agricoles ont peu fait débat hors des cercles universitaires et scientifiques, la modification génétique et les organismes génétiquement modifiés (OGM) ont fait l'objet d'une ardente controverse depuis les années 1990. La polémique fait rage autour des implications possibles des OGM pour la sécurité alimentaire, l'environnement, la biodiversité, la santé humaine et animale, le contrôle du système alimentaire mondial et d'autres questions. Ce débat permanent a eu pour malheureuse conséquence d'avoir éclipsé les autres biotechnologies, marginalisant l'intérêt porté à leurs mérites potentiels et au rôle qu'elles peuvent jouer en faveur de la sécurité alimentaire et du développement durable.

6. Quels étaient les résultats et les messages clés du symposium international de la FAO 2016 sur les biotechnologies agricoles³ ?

Le symposium international de la FAO intitulé "Rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition" s'est déroulé du 15 au 17 février 2016, au siège de la FAO, Rome, Italie. Son objectif était d'explorer l'application des biotechnologies au profit des petits agriculteurs en développant des systèmes alimentaires durables et en améliorant la nutrition, compte tenu du contexte sans précédent lié au changement climatique. Ce symposium a rassemblé plus de 400 personnes, dont 230 délégués de 75 États membres et l'Union européenne, ainsi que les représentants d'organisations intergouvernementales, d'entités du secteur privé, d'organisations de la société civile, d'organisations du monde universitaire/de la recherche et d'organisations/coopératives de producteurs.

Ce symposium **international** avait adopté une **approche transversale**, couvrant les secteurs des cultures, de l'élevage, de la foresterie et des pêches ainsi que l'utilisation des microorganismes dans ces secteurs. Il a également couvert **une vaste gamme de technologies** allant des approches à faible technologie, comme l'insémination artificielle, la fermentation microbienne, les engrais biologiques, les biopesticides, aux approches à haute technologie, comme les méthodologies de pointe basées sur l'ADN et les organismes génétiquement modifiés (OGM).

Le symposium **a réussi à élargir le débat** au-delà de la polarisation sur les OGM qui entravent le développement et l'utilisation de la gamme complète des biotechnologies prouvant que les biotechnologies sont bien plus que les OGM. Les débats sur les biotechnologies agricoles doivent embrasser toute la gamme des biotechnologies, non OGM, à haute et faible technologie, déjà ou prochainement disponibles.

Ce symposium a mis en évidence de **nombreux exemples d'une application réussie des biotechnologies agricoles** qui répondent aux besoins des exploitants familiaux dans les secteurs des cultures, de l'élevage, de la foresterie et des pêches. L'énorme potentiel des nouvelles technologies de correction de séquence génomique (*gene editing*) a été reconnu ainsi que l'intérêt de suivre de près les progrès de ce domaine.

La FAO a su tenir brillamment sa fonction d'enceinte neutre en rassemblant des acteurs d'horizons très divers pour un dialogue ouvert et constructif en matière de biotechnologies agricoles. Dans son allocution finale, le Directeur Général de la FAO a déclaré que: "*FAO is very proud to have fulfilled its role as a neutral forum for frank and open dialogue among all stakeholders*"⁴. Même s'il existe des controverses découlant du manque de consensus sur certaines questions, il a ajouté que: "*FAO will not shy away from any issue that is relevant to our mandate of ending hunger and improving nutrition, as well as promoting a shift towards sustainable agriculture development*"⁵.

³ Extrait du résumé du symposium, de 4 pages, consultable en anglais, espagnol et français, respectivement, à <http://www.fao.org/3/a-bl623e.pdf>, <http://www.fao.org/3/a-bl623s.pdf> et <http://www.fao.org/3/a-bl623f.pdf>.

⁴ "La FAO se réjouit d'avoir tenu son rôle d'enceinte neutre pour favoriser un dialogue franc et ouvert entre les parties prenantes." [Traduction]

⁵ "La FAO n'occultera aucune question qui relève de notre mandat qui vise à réduire la faim, améliorer la nutrition et promouvoir la réorientation vers le développement d'une agriculture durable." [Traduction]

Les **biotechnologies agricoles et l'agro-écologie** doivent être comprises comme des approches complémentaires pour réaliser des systèmes alimentaires durables et améliorer la nutrition. Par exemple, les biotechnologies et les produits qui en sont issus peuvent être utilisés dans des systèmes de production basés sur des principes agro-écologiques, pour accroître la productivité en assurant la durabilité, la conservation des ressources génétiques et l'utilisation des savoirs traditionnels.

Les participants ont fait ressortir **l'importante contribution des biotechnologies agricoles à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)** et à la réponse aux menaces, telles le changement climatique, susceptibles d'empêcher les pays de parvenir à des systèmes alimentaires durables et une meilleure nutrition. Dans notre recherche de solutions, il faut tenir compte de toutes les approches disponibles et de chaque solution possible, y compris l'agro-écologie et les biotechnologies agricoles.

Le Directeur Général de la FAO a rappelé dans sa déclaration finale : *“Tools and approaches must be useful and accessible for farmers, in particular family farmer⁶”*. **Il n'est pas envisageable de considérer les biotechnologies agricoles isolément.** Leur développement réussi et leur application à l'avantage des petits agriculteurs et des exploitants familiaux passent par l'efficacité des institutions de recherche, du conseil rural, des marchés, des organisations paysannes et d'autres composantes du système d'innovation agricole élargi.

Des inquiétudes se sont manifestées quant aux **droits de propriété intellectuelle** et aux brevets liés aux biotechnologies agricoles et leurs implications en ce qui concerne le renforcement des systèmes alimentaires durables et l'amélioration de la nutrition.

L'importance de **la sensibilisation et de la communication sur les biotechnologies agricoles** s'est avérée un thème récurrent tout au long du symposium. Il en a été de même de l'idée de l'engagement de toutes les parties prenantes, y compris les petits agriculteurs et les exploitants familiaux, au processus.

La participation engagée **des étudiants** au symposium a été saluée et considérée comme particulièrement importante car ils seront les agriculteurs et les leaders de demain.

7. Quelle sont la portée et la thématique de la réunion régionale en Afrique subsaharienne ?

Cette réunion explorera l'application des biotechnologies au profit des petits agriculteurs d'Afrique subsaharienne, pour développer des systèmes alimentaires durables et améliorer la nutrition dans le contexte du changement climatique. En considérant les contributions des biotechnologies aux systèmes alimentaires durables, cette réunion cherchera à examiner la chaîne de valeur alimentaire dans son ensemble, des producteurs aux consommateurs. Elle prendra une approche transversale, couvrant les secteurs des cultures, de l'élevage, de la foresterie et des pêches et englobera l'utilisation de microorganismes dans ces secteurs. Le thème principal de cette réunion sera les biotechnologies agricoles et les produits actuellement disponibles et prêts à l'emploi par des petits producteurs.

Cette réunion tiendra lieu d'enceinte neutre pour les représentants des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des acteurs non gouvernementaux, comme la société civile, le secteur privé, les institutions de recherche/universitaires et les coopératives/organisations de producteurs, pour débattre et échanger leurs connaissances et expériences en séance plénière ainsi que lors de sessions parallèles. Un laps de temps suffisant sera alloué aux discussions, aux consultations et à la création de consensus.

⁶ "Les outils et les approches doivent être utiles et accessibles aux agriculteurs, en particulier aux petits agriculteurs."
[Traduction]

8. Les biotechnologies agricoles peuvent-elles aider les petits agriculteurs des pays en voie de développement d'Afrique subsaharienne ?

Oui, elles le peuvent. La FAO a récemment compilé de nombreuses études de cas⁷ où l'application des biotechnologies agricoles a servi les besoins des petits agriculteurs. Celles-ci ont démontré que, malgré la complexité des systèmes de production des petits agriculteurs, des biotechnologies agricoles peuvent en effet représenter des outils puissants au profit des petits agriculteurs dans des conditions appropriées et dans un environnement favorable.

Une étude de cas en Afrique a eut trait au sorgho, culture très importante, au rendement menacé par la plante parasite *Striga*. Le *Striga* affecte 40 pour cent de terres de savane arables. Les variétés hybrides de sorgho ont contribué à augmenter le rendement en augmentant la résistance au *Striga*. Les chercheurs ont combiné l'utilisation de la génétique moléculaire, la biochimie et l'agronomie pour identifier des gènes conférant une résistance au *Striga*. Ceux-ci ont été multipliés dans des variétés de sorgho localement adaptées et plus modernes, créant des hybrides résistants au *Striga* adaptés à différents systèmes agricoles et zones écologiques d'Afrique. Ces nouvelles lignées de sorgho sont désormais cultivées du Soudan au Zimbabwe.

Une autre étude de cas s'est intéressée à la peste virale des petits ruminants (PPR) qui affecte les petits ruminants comme les ovins et les caprins dans toute l'Afrique subsaharienne. La PPR est très contagieuse et entraîne un taux de mortalité de près de 100 pour cent. Les épidémies de PPR peuvent donc se révéler dévastatrices pour les petits agriculteurs. Jusqu'à présent, diagnostiquer la PPR en laboratoire s'avère onéreux et chronophage et requiert un contrôle minutieux de la température pendant les essais. Ces méthodes ne sont pas utilisables sur le terrain ni capables de fournir un diagnostic instantané de la maladie. Les chercheurs du Programme de la FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture de Vienne ont travaillé avec plusieurs laboratoires pour développer et évaluer une méthode de diagnostic de la PPR faisant appel à un 'laboratoire mobile', utilisant les biotechnologies pour détecter le matériel génétique du virus. Ils ont développé un mélange de composés ajoutables directement aux échantillons biologiques à température ambiante. Le pathogène de la PPR peut alors être détecté grâce à un scanner spécial qui peut fonctionner à l'aide d'une batterie de voiture. Ce système peut être utilisé au champ et est aussi rapide que rentable. Il a été utilisé au Cameroun pour diagnostiquer rapidement la PPR lors d'émergence de foyers. Cela permet la détection précoce de foyers de PPR et donc d'effectuer une vaccination appropriée pour protéger les troupeaux voisins, réduisant la propagation de la maladie.

Mais, même si ces études de cas montrent que les biotechnologies agricoles peuvent réellement profiter aux petits agriculteurs, il faut souligner qu'aucune biotechnologie ne peut être une solution miracle à elle seule et que des résultats ne seront obtenus qu'en conjugaison avec un 'environnement favorable' approprié. La capacité des biotechnologies agricoles à aider les petits agriculteurs dépend aussi de nombreux autres facteurs comme un fort engagement des gouvernements auprès des petits agriculteurs, des partenariats étroits nationaux et/ou internationaux, des investissements à long terme en faveur du capital humain et des infrastructures dédiés aux sciences et technologies; la complémentarité de la recherche avancée avec le savoir robuste lié aux compétences agricoles plus traditionnelles (comme la sélection des plantes et des animaux) et la pleine participation des petits agriculteurs eux-mêmes. Il est important d'avoir des systèmes d'innovation agricole opérationnels et financés durablement, où les différentes composantes du système (comme la recherche, la vulgarisation et les agriculteurs eux-mêmes) fonctionnent et interagissent bien. Par le renforcement des liens et de la coopération entre les systèmes de recherche, de vulgarisation et les agriculteurs, ces derniers peuvent mieux accéder et tirer parti du travail des chercheurs, tandis que ceux-ci peuvent mieux assimiler les connaissances et les innovations des agriculteurs et s'en servir.

⁷ FAO. 2013. Biotechnologies at Work for Smallholders: Case Studies from Developing Countries in Crops, Livestock and Fish. <http://www.fao.org/docrep/018/i3403e/i3403e00.htm>

Toutefois, la capacité des biotechnologies agricoles à aider les petits agriculteurs dépend aussi de nombreux autres facteurs comme la politique gouvernementale et l'accès des agriculteurs aux services de vulgarisation, aux intrants agricoles, au crédit et aux marchés. L'absence de certaines, voire de l'ensemble, de ces facilités explique souvent pourquoi nombre de biotechnologies agricoles qui s'avèreraient utiles – et c'est aussi le cas des technologies conventionnelles – ne sont pas utilisées par les petits agriculteurs.

9. Comment la FAO aide-t-elle ses États membres dans le domaine des biotechnologies agricoles ?

Conseil aux gouvernements : La FAO aide ses États membres à établir des priorités en matière de biotechnologie selon leurs besoins en recherche agricole et leurs politiques agricoles ou à identifier les biotechnologies appropriées, en tenant compte de leurs effets négatifs éventuels, et à émettre des conseils sur leur usage. Sur leur demande, la FAO conseille juridiquement et techniquement les gouvernements dans des domaines tels le développement de stratégies nationales en matière de biotechnologies et le développement de cadres de prévention des risques biotechnologiques. Par exemple, la FAO a aidé des pays comme le Bangladesh, le Paraguay, le Sri Lanka et le Swaziland à développer leur politique nationale et leur stratégie en matière de biotechnologies. Sur demande des gouvernements, la FAO les conseille aussi sur le développement de projets.

Renforcement des capacités : À la demande, la FAO procure une aide technique directement à ses États membres dans des domaines comme la création ou le renforcement des capacités de la biotechnologie nationale et de la prévention des risques biotechnologiques, y compris le développement et la mise en œuvre de règlements, la formation des scientifiques et du personnel des organes de régulation dans l'analyse de risques liés aux OGM, la communication et la participation du public au processus décisionnel concernant la prévention des risques biotechnologiques, la modernisation des capacités de laboratoire et l'établissement de liens efficaces entre tous les acteurs appropriés. La FAO aide ses États membres à développer leurs capacités dans les biotechnologies agricoles et les questions connexes par la coopération technique et la formation, la mise en œuvre au niveau national, sous-régional, régional et mondial. Pour ces activités, la FAO collabore avec plusieurs partenaires, dont d'autres agences des NU et les centres de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR).

Information : Ces dernières années, la FAO s'est placée à l'avant-garde en procurant à ses États membres des informations quant aux biotechnologies agricoles fondées sur des données scientifiques de haute qualité, actualisées et impartiales, et en leur fournissant une enceinte neutre d'échange des informations à ce sujet. Cela a été réalisé par le biais du site Internet multilingue sur les biotechnologies de la FAO (<http://www.fao.org/biotechnology/en/>), par des conférences/bulletins électroniques ainsi que des publications électroniques et sur papier. Le site Internet renseigne sur le travail de la FAO et les événements internationaux quant aux techniques et aux produits de biotechnologie et sur les politiques s'y rapportant ainsi que sur les questions de régulation entourant la recherche et le déploiement des biotechnologies agricoles. Le site Internet permet aussi l'accès aux documents de politique nationale en matière de biotechnologie des Membres de la FAO ainsi que l'accès à environ 200 articles, livres, rapports de réunion, actes et études publiés par la FAO ou préparés en collaboration avec la FAO sur les biotechnologies dans l'alimentation et l'agriculture.

Un lieu de rencontre pour les nations : La FAO facilite le développement de normes internationales, l'encadrement de conventions et d'accords internationaux et héberge aussi des conférences majeures, des réunions techniques et des consultations d'experts. La FAO fournit à ses États membres une enceinte neutre pour discuter des questions politiques et techniques relatives aux biotechnologies agricoles. Par exemple, en février 2016, la FAO a organisé le symposium international “Rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition” à Rome, rassemblant plus de 400 participants de 75 pays, ayant inclus une session ministérielle de haut niveau. Pour transposer le dialogue du niveau mondial au niveau régional, la FAO prévoit, dans sa continuité, d'organiser quatre réunions régionales sur les biotechnologies agricoles en 2017-2018.

La FAO accueille aussi les Secrétariats de plusieurs organes et traités intergouvernementaux traitant de questions relatives aux biotechnologies, dont ceux de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPGAA) et la Commission mixte FAO/OMS du Codex Alimentarius.

10. Qui participera à la réunion régionale pour l'Afrique subsaharienne ?

Tous les États membres de la FAO d'Afrique subsaharienne seront invités à participer à cette réunion. Ces pays sont : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, la République centrafricaine, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tome et Principe, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, le Sud-Soudan, le Swaziland, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, la Zambie, le Zimbabwe (47 pays).

Les participants de cette réunion se composeront de représentants des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des acteurs non étatiques. Ce dernier groupe inclut les représentants d'organisations de la société civile; les entités du secteur privé (dont les fondations philanthropiques); les institutions universitaires et de recherche; et les coopératives et les organisations de producteurs. Des experts et des acteurs clefs seront invités à faire des présentations et à participer aux tables rondes. Globalement, environ 250 personnes sont attendues.

11. Est-ce que la réunion régionale en Afrique subsaharienne se concentrera sur les OGM ?

Non, la réunion régionale ne se focalisera pas sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). Elle s'intéressera aux biotechnologies agricoles en général, représentées par un large éventail de technologies utilisées dans l'alimentation et l'agriculture. L'une de ces technologies est la modification génique et sert à produire des OGM. Les OGM sont des organismes dont le matériel génétique a reçu un ou plusieurs gènes issus d'un autre organisme en utilisant la technologie de l'ADN recombinant (ensemble de techniques de manipulation de l'ADN comprenant l'identification et le clonage de gènes; l'étude de l'expression des gènes clonés; et la production de grandes quantités de produits de gène). Les gènes introduits peuvent provenir d'un autre règne (d'une bactérie vers une plante) ou d'une autre espèce au sein du même règne (d'une espèce végétale vers une autre) ou des mêmes espèces. Par exemple, les cultures 'Bt' sont des espèces cultivées contenant des gènes issus de la bactérie tellurique *Bacillus thuriensis* codant pour des protéines toxiques pour les insectes ravageurs se nourrissant de l'espèce cultivée.

12. Quelle est la position de la FAO sur les OGM ?

La FAO reconnaît que la modification génique peut aider dans certains cas à augmenter la production et la productivité et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire. Elle reconnaît aussi que, face au changement climatique et aux grands défis mondiaux qui se profilent, il faut pour l'avenir donner aux producteurs la gamme la plus large possible d'options. Ce portefeuille devra inclure les biotechnologies agricoles, dont la modification génique ainsi que les nombreuses autres biotechnologies.

Toutefois, la FAO est aussi consciente des inquiétudes soulevées par les risques éventuels que posent les OGM en termes de conséquences sur la santé humaine et animale et l'environnement. La FAO souligne qu'il est indispensable d'évaluer soigneusement, au cas par cas, les bénéfices et les risques potentiels associés à l'application de technologies modernes en vue d'augmenter la productivité et la production tant végétales qu'animales.

Néanmoins, il reste important de souligner que la formulation de politiques et la prise de décisions quant aux OGM relèvent de la souveraineté des États eux-mêmes. La FAO ne s'immisce pas dans leurs politiques ou décisions, y compris celles liées aux OGM. En conséquence, elle ne saurait prendre position quant au développement, à l'évaluation ou la libération commerciale d'OGM dans un pays donné.

13. Y aura-t-il d'autres réunions régionales sur les biotechnologies agricoles ?

Oui, la FAO prévoit d'organiser quatre réunions régionales en 2017-18. Ces réunions régionales, dont la première s'est déroulée en Asie et le Pacifique (11-13 septembre 2017, <http://www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/en/c/1440/>) et la deuxième pour l'Afrique subsaharienne, se déroulera les 22-24 novembre 2017. Deux autres réunions sont projetées pour 2018 – une pour l'Amérique latine et les Caraïbes et une autre pour l'Afrique du Nord et le Proche-Orient.